

Monsieur Henri-Pierre Guilbert
Président-directeur général
Le Dauphiné Libéré

Veurey, le 2 décembre 2005

Objet : Convocations réunions paritaires

Monsieur,

Jeudi 24 novembre, lors d'une réunion avec les délégués syndicaux de La Presse du Sud-Est, M. Pierre FANNEAU, directeur Général de cette société, a déclaré qu'il ne reconnaissait pas la réunion paritaire du 17 novembre car, pour lui « *aucune convocation officielle n'avait été adressée aux organisations syndicales* ».

Effectivement le 17 novembre nous avons répondu à une convocation adressée « par messagerie électronique » car nous considérons que l'urgence du sujet à traiter méritait une certaine souplesse de notre part.

Nous n'aurions jamais imaginé une telle mauvaise foi de la part de la direction.

En conséquence, vu ce précédent, nous vous informons qu'à l'avenir notre organisation syndicale répondra uniquement aux convocations régulières et officielles de la direction, à savoir sous en-tête de la société concernée, et signées par un directeur.

Parallèlement, nous serons particulièrement vigilants à ne pas être écartés des réunions paritaires, par des convocations *non régulières*.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de nos sincères salutations.

Eduardo Morgan-Tirado
Secrétaire général

Copie :

MM. Pierre Boutonnet, Inspecteur du Travail
Pierre Fanneau, Directeur général
Gérard Brun, Directeur du personnel

AFFICHAGE